

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 25 novembre 2019

Présents : Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Jocelyne COURNEDE, Claude CONQUET, Catherine LACAZE, André GILES, Olivier VIALETTE, Michel MAROT, Patrick TOULET

Excusé : Jérôme POUZERGUES (a donné pouvoir à Olivier VIALETTE)

Absente : Évelyne CONQUET.

Secrétaire de séance : Claude CONQUET

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 octobre 2019 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Ordre du jour : Mme le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour : Délibération travaux de voirie communale. Le Conseil valide ce complément.

Décision par délégation : Le loyer du logement n°2 au rez-de-chaussée de l'ancienne école va augmenter au 01/01/2020 : Il passe de 492,39 Euros à 498,30 Euros.

Délibération pour les travaux de voirie communale : La Communauté de Communes a été désignée coordonnateur du groupement de commandes voiries communautaire et communale. 20 communes membres (dont Cremps) vont bénéficier de prix communs. La procédure retenue est un accord-cadre à bons de commandes conclu pour une période d'un an renouvelable 3 fois. L'entreprise MARCOULY SARL / EIFFAGE Routes a été retenue. Le conseil municipal de Cremps doit valider le montant des travaux pour l'année 2019. Il s'élève à 5182 Euros pour la voirie communale. Avis favorable du Conseil Municipal.

Réalisation du projet d'adressage : La Poste propose de signer un contrat d'aide à la dénomination et numérotation des voies. Coût de l'opération : 3 900 € Validation à l'unanimité par le Conseil Municipal. Une réunion publique sera organisée par la Poste.

Adhésion au service RGPD du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot et nomination d'un délégué à la protection des données : Le coût annuel annoncé est de 390 € et 275 € pour la mise en place du service. La convention est proposée pour une durée d'un an renouvelable deux fois. Le Conseil décide d'adhérer (à compter du 1^{er} janvier 2020) à ce service et de nommer en tant que délégué à la protection des données le Centre de Gestion du

Lot. Le secrétaire de Mairie assistera aux différentes réunions proposées par le CDG du Lot. Le montant de cette prestation sera inscrit au budget 2020.

Demande de concession au cimetière : Une personne résidente sur la commune de Douelle a fait une demande d'achat d'une concession au cimetière (sa belle-fille est déjà propriétaire d'une concession). Le conseil décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande pour le motif « manque de place au cimetière » A ce jour, il reste 4 places.

Complément d'information sur la réflexion « aménagements de sécurité dans le bourg » : Proposition du département (faite par M. Cabrit en octobre) :

- 2 plateaux transversaux à 5 000 Euros TTC l'unité pose comprise,
- Chicane ou écluse : pas de tarif proposé par le Conseil Département,
- Radars pédagogiques : 3 500 Euros TTC l'unité pose comprise,
- Ralentisseurs (hauteur 10 cm) ne peuvent pas être posés en quinconce.

La route départementale D26 traversant le village, quelque soit les travaux engagés une permission de voirie devra être demandée au Département.

Pour le moment, un nouveau rendez-vous va être pris avec M. David TAUPE (remplaçant de M. Cabrit).

Renouvellement de la convention d'adhésion au service internet et

dématérialisation : Celle-ci arrive à échéance le 31/12/2019. Mme le Maire propose de renouveler cette convention avec le Centre de Gestion du Lot pour la dématérialisation administrative et le certificat RGS : Le montant s'élève à 250 Euros pour l'année. Le conseil valide cette adhésion. Cette somme sera inscrite au budget 2020.

Demande de renouvellement et d'extension de l'exploitation d'une carrière sur la commune d'Aujols :

La Préfecture du Lot sollicite le conseil municipal de Cremps pour qu'il donne un avis sur le renouvellement et l'extension de la carrière. Une enquête publique se déroule actuellement sur la commune d'Aujols. Mme BELMON exploite cette carrière qui est ré exploitée depuis 1980. Avis favorable du Conseil Municipal.

Informations des commissions : Conseil d'école une réunion a eu lieu le 14

novembre. Cathy Lacaze fait part à l'assemblée des divers points abordés :

Effectifs : maternelle : 95 élèves, élémentaire : 165 élèves ; Vote et validation des règlements intérieurs ; (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : mis en place

dans chaque établissement pour mettre les élèves en sécurité en cas de risque ;

Projets de classes par niveau : Concert pédagogique ; Visite du Muséum

d'histoires naturelles avec ateliers à Toulouse ; projet autour du monde, jeux

coopératifs ; projet « anthropologie » avec l'aide de parents d'élèves spécialistes, mise en situation réelle des enfants dans le village de Lalbenque ; projet cirque ; Géo parcours étude des pelouses sèches ; projet avec le PNRCQ « éco mobilité et transition écologique », utilisation et connaissance du vélo, éducation au développement durable. La finalité serait de monter un pédibus et un vélo ; sortie vélo au mois de mai sur trois jours deux nuits ; poursuite du projet jardin dans la cour intérieure de l'école ; projet Théa en lien avec l'OCCE, mise en voix et écriture contemporaine. Pour plus de détails : le compte-rendu complet est consultable sur le site de la mairie de Cremps : Rubrique école.

Iffernet : Le prochain Syndicat de l'Iffernet se tiendra à Cremps le vendredi 29 novembre à 10h à la salle intergénérationnelle.

Informations et questions diverses :

Courrier reçu le 14 novembre : Le locataire du logement n° 2 du rez-de-chaussée a adressé un courrier à la mairie pour demander « s'il serait possible d'obtenir une augmentation modérée ou nulle du loyer, en invoquant le fait qu'il a pour habitude de s'occuper de l'entretien de l'appartement, ainsi que des diverses réparations nécessaires ». Un courrier de réponse lui sera adressé en mentionnant que la révision du loyer est inscrite dans le bail, qu'elle est calculée en application d'une délibération et qu'il n'y a pas de possibilité d'aller à l'encontre de cette décision avec ce bail. Il lui sera également précisé que le bailleur se tient à sa disposition pour discuter d'éventuels travaux qui seraient à la charge de celui-ci. Pour rappel, l'entretien et les petites réparations sont à la charge du locataire.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : Une réunion publique aura lieu le mardi 26 novembre à 18h30 à la salle des fêtes de Cremps : présentation du projet d'aménagement et de développement durable PADD (salle des fêtes de Cremps). Mercredi 27 novembre après-midi réunion avec les 2 comités (pilotage et technique). Mme le Maire sera présente.

Défibrillateur : Le nouveau est arrivé et a été mis en place.

Atelier tricot : Les tricoteuses présenteront leurs travaux le samedi 14 décembre à 17h à la salle intergénérationnelle. A cette occasion, une collation sera offerte.

Préfecture du Lot : Jeudi 28 novembre, une réunion aura lieu à Cahors pour régler le problème des frais de scolarité avec l'école d'Arcambal. Seront

présents pour à ce rendez-vous : Madame le Maire de Cremps, l'inspecteur d'Académie, le Maire d'Arcambal et le secrétaire général de la Préfecture.

Chauffage de la salle des fêtes : Les travaux réalisés par l'entreprise Chauf Clim sont en cours de finalisation. Une demande de rendez-vous a été faite auprès de M. BIENFAIT (CIAT) pour la mise en service.

Réception des travaux de la voirie : Le rendez-vous est fixé au vendredi 29 novembre. Suite au balayage effectué à la fin de l'été, tous les graviers ont été mis sur le bas-côté de la route (ex Mas de Vinel) . Il est nécessaire de voir avec Monsieur BADOCC ce qui est prévu pour les enlever.

Logement vacant : Une personne est intéressée par le logement. Elle a adressé un courrier de réservation ainsi qu'un chèque de caution. Il est nécessaire de refaire quelques peintures. Michel Deilhes va effectuer ces travaux.

Logement : La locataire du logement au 1^{er} étage a fait appel à M. Jean-Noël Liauzun en tant qu'ambassadeur de l'efficacité énergétique du Département. Il va effectuer, dans les semaines à venir, une visite du logement. Les travaux initialement prévu dans cet appartement sont donc mis en attente.

Devis paravent WC homme salle des fêtes : 2 devis ont été réceptionnés. Après vérification, une option pour des étagères ne figure sur un des devis. Afin de pouvoir comparaît les 2 devis il est demandé à l'entreprise d'ajouter le chiffrage de cette option.

Cérémonie des vœux 2020 : Le Conseil Municipal décide de renouveler la formule apéritif dînatoire. Il n'y aura pas d'inscription. La date proposée est le samedi 18 janvier (à confirmer).

Peinture des volets de la Mairie : Réflexion en cours sur la méthode choisie. Ces travaux seront à réaliser au printemps.

Bureau communautaire : Le prochain bureau communautaire aura lieu le jeudi 5 décembre à 14h30 à la salle intergénérationnelle de Cremps (les tricoteuses ont été informée que la salle ne sera pas disponible ce jour-là)

A 23h, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.